

Nombre de membres élus au Bureau : 50	Membres en fonction : 49	Membres présents : 33	Absent(s) excusé(s) : 10	Absent(s) : 6	Pouvoir(s) : 1
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 16 mai 2018

Vote(s) pour : 34
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Mardi 22 mai 2018,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2018-05-22-BD-4 :

Versement d'une subvention à l'Association "Grand Est Numérique" (GEN) et signature d'une convention d'objectifs et de moyens.

Rapporteur : Madame Marilyne WEBERT

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

VU les statuts de l'Association Grand Est Numérique (GEN),

VU les actions menées par l'association GEN pour promouvoir le numérique sur le territoire messin,

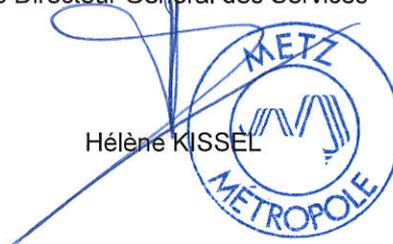
CONSIDERANT l'importance des actions planifiées en 2018 par cette association, notamment pour favoriser le dynamisme des entreprises implantées sur le territoire, contribuer à la création et à l'implantation d'entreprises sur la Métropole, améliorer le rayonnement et l'attractivité du tissu économique de la Métropole,

DECIDE d'attribuer une subvention de fonctionnement de 50 000 € à l'association Grand Est Numérique en soutien à l'évènement GEN 2018 qui aura lieu les 13 et 14 septembre 2018 au futur Centre de Congrès de Metz Métropole,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de moyens dont le projet est joint en annexe.

Pour extrait conforme
Metz, le 23 mai 2018
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

Entre :

- 1) Metz Métropole, représentée par Monsieur Jean-Luc BOHL, ou son représentant, dûment habilité aux fins des présentes par délibération du Bureau du 22 mai 2018, ci-après désignée par les termes "Metz Métropole"

Et

- 2) L'association dénommée « Grand Est Numérique », représentée par son Président, Monsieur Frédéric SCHNUR, agissant pour le compte de l'association, en vertu de la décision prise lors de l'Assemblée Générale Constitutive en date du .././..., ci-après désignée par les termes « l'Association GEN »,

PREAMBULE

Metz Métropole est porteur d'une dynamique de l'écosystème LORnTECH, pour lequel le Sillon Lorrain a obtenu en juin 2015 le label "métropole French Tech".

L'association GEN organise tout au long de l'année des événements assurant la promotion de l'écosystème grand-régional (Région Grand Est, Luxembourg, Belgique notamment).

En 2018, GEN organisera l'événement GEN 2018, qui pour sa sixième édition, se déroulera au futur Centre des Congrès de Metz Métropole les 13 et 14 septembre 2018. GEN2018 fait partie de la séquence inaugurale du Centre des Congrès et constituera le premier événement professionnel.

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - OBJET

La présente convention a pour objet de définir les conditions du partenariat entre Metz Métropole et l'Association GEN.

ARTICLE 2 – OBJECTIFS

Metz Métropole est porteuse d'une stratégie numérique au sein de laquelle elle déploie des actions qui visent à renforcer l'attractivité numérique du territoire, pour les citoyens et les entreprises, et à développer l'écosystème de startup, issues d'idées et de projets portés par les talents du territoire.

L'action de l'Association GEN concourt à l'attractivité du territoire à l'échelle de la Région Grand Est, et le salon GEN 2018 est de nature à valoriser Metz Métropole au travers d'un événement dont la portée nationale et transfrontalière intègre les objectifs suivants :

- Démontrer la capacité du territoire à fédérer les acteurs de l'écosystème numérique,
- Positionner Metz Métropole comme un acteur majeur des métropoles French Tech,
- Construire les bases d'un événement majeur dont les caractéristiques d'audience sont de nature à positionner GEN dans le TOP 5 des événements numériques professionnels à l'horizon 2020.

ARTICLE 3 – MOYENS

En contrepartie des actions menées par l'Association GEN, Metz Métropole versera une subvention de 50 k€ à l'association GEN suivant les modalités suivantes :

- 50% à la signature de la convention,
- 50% à la production des attendus suivants au 15 octobre 2018 :
 - Revue de presse liée à l'événement GEN 2018,
 - Note de synthèse présentant les principales données clés (budget de l'opération, nombre de visiteurs, origine des visiteurs, typologie des exposants, programme des conférences et ateliers).

ARTICLE 4 – COMMUNICATION

L'association GEN s'engage à mettre en œuvre les éléments suivants qui permettront d'assurer la visibilité de Metz Métropole et de ses partenaires (Ville de Metz et agence Inspire Metz) :

- Présence du logo Inspire Metz la Métropole sur le site web de l'événement
- Présence du logo Inspire Metz la Métropole dans le communiqué et le dossier de presse de l'évènement
- Une page dédiée dans le dossier de presse de l'événement commune à la Mairie, l'agence et la Métropole
- Logo Inspire Metz la Métropole sur la Newsletter
- Présence du logo Inspire Metz la Métropole sur la vidéo de teasing
- Un article dédié avant l'événement sur le site commun à la Mairie, l'agence et la Métropole
- Présence du logo Inspire Metz la Métropole dans le programme papier de l'évènement (page intérieure)
- Possibilité de mettre des flyers dans le Welcome Pack pour la Mairie, l'agence et la Métropole
- Possibilité de mettre des goodies dans le Welcome Pack pour la Mairie, l'agence et la Métropole

- Présence du logo Inspire Metz la Métropole sur les bâches officielles de la manifestation & Roll up
- Logo Inspire Metz la Métropole sur la signalétique intérieure
- Présence du logo Inspire Metz la Métropole sur la première page du programme
- Projection du logo Inspire Metz la Métropole entre les temps d'intervention
- Logo Inspire Metz la Métropole sur Photocall
- PLV sur le lieu de l'événement pour la Mairie, l'agence et la Métropole (1 roll up par structure par étage)
- Logo pour la Mairie, l'agence et la Métropole sur le tour de cou
- Votre logo pour la Mairie, l'agence et la Métropole sur le live streaming
- PLV sur la scène (Offre Premium uniquement) - Possibilité pour vous de mettre un roll up avec les 3 identités graphique
- Présence du logo Inspire Metz la Métropole sur le verso du badge de chaque invité
- Présentation du sponsor Premium (début + fin d'événement) - Une intervention par l'intervenant de votre choix
- Intervention en conférence de presse - Réservé aux premiums - Une intervention par l'intervenant de votre choix
- Interview vidéo + diffusion sur le web - Une intervention par l'intervenant de votre choix
- Possibilité de présenter une offre découverte aux participants
- Présence du logo Inspire Metz la Métropole sur la vidéo de remerciements
- Logo Inspire Metz la Métropole sur tous les emails de remerciements
- Sponsoring & organisation de la soirée privative "LORnTECH"
- Option de diffusion 10 passages de 30 secondes par jour sur 10 écrans.
- Option de sponsoring du Welcome bag. Visuel une couleur fourni par vos soins.
- Stand de 50m² commun au trois structures
- Naming du Wifi : Inspire Metz la Métropole
- 70 entrées avec repas : **un code commun à l'ensemble des 3 structures**
- 245 entrées sans repas
- 12 entrées VIP

ARTICLE 5 – DUREE

La présente convention prendra effet au jour de sa signature par l'ensemble des parties susmentionnées et se terminera le 31 décembre 2018, sauf dénonciation adressée par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception avec préavis d'un mois.

ARTICLE 6 – RESILIATION

Si pour une cause quelconque résultant du fait de l'Association GEN, la présente convention n'est pas appliquée, et notamment si les crédits ne sont pas intégralement affectés à l'objet pour lequel ils ont été octroyés et/ou si la clause de publicité n'est pas respectée, Metz Métropole se réserve la possibilité de dénoncer unilatéralement la présente convention sans préavis ni indemnité et sans devoir verser les reliquats de subventions qui seraient encore dus.

ARTICLE 7 – LITIGE

En cas de contestation sur l'interprétation ou l'application de la présente convention, les parties s'engagent, préalablement à tout recours contentieux, à tenter de régler leur différend par voie de conciliation. Si dans le délai d'un mois à compter de la réception par l'une des deux parties des motifs de la contestation, aucun accord n'est trouvé, les parties ont la faculté de saisir le tribunal territorialement compétent de l'objet de leur litige.

Fait à Metz, le (en deux exemplaires originaux)

Pour Metz Métropole,
Le Président
Jean-Luc BOHL

Pour l'Association GEN
Le Président :
Frédéric SCHNUR

PROJET



DOSSIER PRESENTATION ET SPONSORING

#GEN2018 - 6ème édition

13 et 14 sept. 2018



PREAMBULE

Devenu un événement incontournable pour tous les professionnels s'intéressant au numérique dans le Grand Est et au Luxembourg, la 6ème édition de #GEN se déroulera les **13 et 14 septembre 2018** autour des thèmes Business & Tech. Pour cette édition, #GEN sera l'événement professionnel inaugural, organisé dans le nouveau Centre des **Congrès Robert Schuman de Metz**.

Au travers de conférences, de tables rondes, d'ateliers, du village startups, venez rencontrer les professionnels s'intéressant au numérique et mettre en avant vos propres compétences. Le tout dans un cadre détendu, une région dont l'écosystème numérique est en ébullition permanente.

Notre objectif pour 2020 : installer #GEN dans le paysage des événements incontournables en Grande Région, en France et en Europe pour permettre de faire un focus annuel particulièrement fort, tant médiatiquement qu'économiquement.

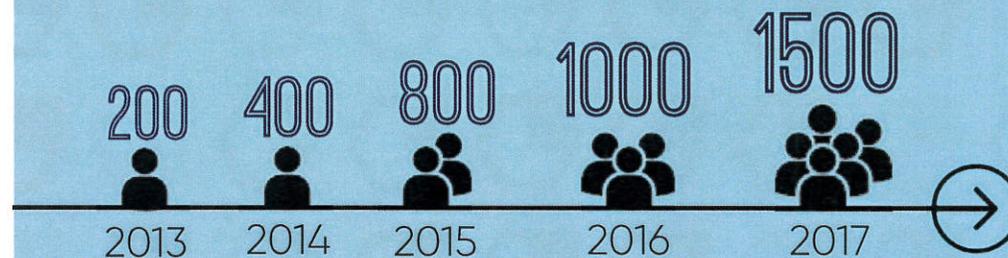
L'association Grand Est Numérique est une association à but non lucratif créée en 2013 par douze entrepreneurs. Plusieurs types de motivations ont été à la source de cette création, mais toutes avec des objectifs communs : créer des opportunités, agir pour le présent autant que pour l'avenir, favoriser l'émergence d'un écosystème dynamique centré sur le numérique.

L'Équipe Grand Est Numérique

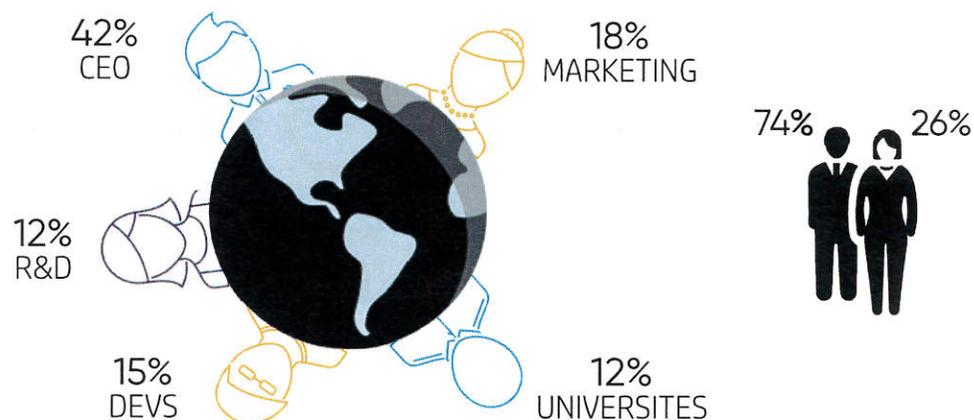
SOMMAIRE

Préambule	
Chiffres clés #GEN2017.....	p.3
#GEN2018.....	p.5
Offres de sponsoring packagées.....	p.9
Offres complémentaires.....	p.14
Résumé des packages.....	p.16
Nous contacter.....	p.18

CHIFFRES CLES #GEN2017



LE PROFIL DES VISITEURS



62

Temps forts

75

Exposants

94

Partenaires

8700 interactions



212 000 emails
35 articles web & presse
3400 interactions sur le teaser #GEN
3 plateaux TV

LES INTERVENANTS #GEN2017

32 conférences
23 workshops
7 tables rondes

90 speakers parmi lesquels



Sébastien MISSOFFE
CEO Google France



Chantal GENERMONT
Directrice du numérique ENEDIS



Jérôme BONALDI
Journaliste



Frédéric CHAMPION
Directeur Open Innovation BPCE



Nadia FRONTIGNY
VP Orange Healthcare



Hadrien LEROYER
Chef de groupe VR EDF R&D

**13-14
SEPT
2018**

#GEN 6ème édition : une nouvelle envergure
Séquence inaugurale - 1er événement business de la
rentrée dans un nouveau lieu d'exception



ROBERT SCHUMAN

3000
VISITEURS
ATTENDUS

METZ CONGRES

Un auditorium de 1 200 places
14 salles de commissions de 25 à 400 places
2 espaces d'exposition sur 4 300 m²
Proximité Gare, face au Centre Pompidou



LES THEMES 2018



TENDANCES, TRANSITION DIGITALE, START-UP, DEVS



I.A, Automatisation, Robotisation et Miniaturisation, Sécurité Informatique et des Données, Data Management, RGPD, Grand Sujet Sociétaux, E-commerce, Industrie du Futur, Nouveaux Moyens de Consommer, Tech, Design, etc.



Bertrand Piccard
Initiateur de Solar Impulse

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer la présence de Bertrand Piccard qui nous fera l'honneur de sa présence le **vendredi 14 septembre 2018**.

Passionné d'aéronautique, il a accompli ce que tout le monde pensait impossible : faire le tour du monde en avion solaire. Il viendra témoigner à #GEN des innovations technologiques et de leur importance dans la transition environnementale.

POURQUOI DEVENIR SPONSOR ?



La promesse d'obtenir une **visibilité unique** : #GEN 6ème édition, l'événement professionnel inaugural du nouveau Centre des Congrès de Metz en 2018.



L'opportunité de rencontrer des **experts** du numérique et de **nouveaux prospects**, réunis autour de conférences, de tables rondes et d'ateliers.



La présence aux côtés d'experts internationaux sur les réseaux sociaux, la presse et les **retombées de l'événement**.



Plusieurs façons pour accroître la **notoriété** de votre marque, présenter vos innovations et vos produits dans un environnement hautement ciblé, technique et indépendant.



Le renforcement de la **cohésion** et montée en compétences de vos équipes en participant à des **formations** de qualité.



Le développement de votre **networking** auprès d'investisseurs, de partenaires, de prospects, de clients dans un cadre exceptionnel et atypique.



Un **espace VIP** d'exception face au Centre Georges Pompidou et son offre **déjeuner prestige** associée.



Recrutement et sourcing dans notre espace formation au RDC.

CONTACTEZ-NOUS



KATIA
VAGNE

Déléguée générale



06.38.80.33.84



TIFFANY
ZENSEN

Responsable partenariats



06.08.88.78.57



@GENumerique



Grand Est Numerique



@GENumerique

info@grandestnumerique.org
www.grandestnumerique.org

Résumé de l'acte
057-200039865-20180522-05-2018-DB4-DE

Numéro de l'acte : 05-2018-DB4
Date de décision : mardi 22 mai 2018
Nature de l'acte : Délibérations
Objet : Versement d'une subvention à l'Association "Grand Est Numérique" (GEN) et signature d'une convention d'objectifs et de moyens
Classification : 7.5 - Subventions
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 24/05/2018
Numéro AR : 057-200039865-20180522-05-2018-DB4-DE
Document principal : ERDP4.pdf

Historique :

24/05/18 13:26	En cours de création	
24/05/18 13:27	En préparation	Catherine DELLES
24/05/18 13:35	Reçu	Catherine DELLES
24/05/18 13:36	En cours de transmission	
24/05/18 13:36	Transmis en Préfecture	
24/05/18 13:39	Accusé de réception reçu	